



# PARCOURS « MANAGER UNE ÉQUIPE HYBRIDE OU DE TÉLÉTRAVAILLEURS »

📍 Référence : M13



## INTER

🕒 Durée : 4 modules de 1 jour  
+ un accompagnement individualisé

€ Tarif : 3 500 € net par participant  
(non assujéti à la TVA)

📍 Lieu : Paris

📅 Dates de la prochaine session :

**27-28**  
mai 2024



**17-18**  
juin 2024

## INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

📞 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu



**Public :**  
Managers



**Pré requis :**  
Être manager  
d'une équipe  
en télétravail

## Objectifs :

- Mettre en place et piloter le télétravail au sein de son équipe
- Animer et motiver une équipe à distance ou en mode hybride
- Identifier et traiter les difficultés dans un contexte de travail hybride ou en 100 % télétravail

## Programme :

### 1. Piloter le travail à distance

- Définir le cadre de travail au sein de l'équipe
- Embarquer les équipes autour de la vision
- Piloter l'activité au quotidien en mode hybride
- Instaurer des rituels managériaux

### 3. Animer et motiver son équipe à distance

- Développer sa posture de manager
- Animer une réunion à distance
- Développer la coopération au sein de l'équipe
- Détecter et traiter les tensions

### 2. Accompagner individuellement ses collaborateurs à distance

- Développer une relation de confiance et faire monter en autonomie
- Motiver
- Fixer un objectif
- Mener des entretiens individuels constructifs

### 4. Managers : identifier et prévenir les RPS dans un contexte de travail hybride

- Identifier et définir les RPS
- Savoir diagnostiquer les risques spécifiques au télétravail
- Quel rôle du manager dans la démarche de prévention ?
- Savoir se préserver



### COACHING INDIVIDUALISÉ

Chaque participant bénéficie pendant toute la durée du parcours de 2 séances de coaching à distance d'une durée de 1 heure chacune afin de travailler sur des problématiques spécifiques et/ou préparer la certification.

À l'issue du parcours de formation, les participants réalisent une évaluation des compétences acquises sur leur savoir-faire et leur savoir-être en tant que manager d'une équipe hybride ou de télétravailleurs. Cette évaluation, réalisée par l'organisme certificateur INCITU, leur permet de valoriser ces compétences dans leur parcours professionnel.



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation inter-entreprise



☑ Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription à [contactentreprises@udd.eu](mailto:contactentreprises@udd.eu)

## FORMATION :

Titre de la formation :

Date de début de session :  /  /   Lieu de la formation :

Tarif par participant :  € net de taxe

## PARTICIPANT(S) :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

## ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :      Ville :

### Adresse de facturation si différente :

Adresse :

Code postal :      Ville :

### RESPONSABLE DE FORMATION (suivi de l'inscription) :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

## FINANCEMENT :

Prise en charge OPCO :  Oui  Non

### Si oui, préciser :

Nom de l'OPCO :

Adresse :

Code postal :      Ville :

### INFORMATIONS DU CONTACT :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Date :  /  /

Signature du responsable de l'inscription\* :



Pour toute correspondance :  
[contactentreprises@udd.eu](mailto:contactentreprises@udd.eu)

Nos conditions générales de vente sont consultables sur le lien suivant [CGV](#)  
et nos mentions légales sur le lien suivant [Mentions légales](#).

Université du domicile – Centre de formation Entreprises  
66 avenue du Maine 75014 Paris – 01 45 49 99 15

Siège social : UDD 60 rue Saint-Blaise 61000 Alençon – NAF/APE : 8299Z  
RCS : 834 111 601 ; TVA intra-communautaire : FR13834111601

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28610102561 auprès du préfet de région de Normandie

© UDD // Tous droits réservés // Novembre 2023 // Création : Hogueia Design // Crédits photos Shutterstock : loreanto

\* Les signatures doivent être obligatoirement manuscrites ou électroniques à condition qu'elles correspondent aux normes en vigueur (Universign, DocuSign, YouSign, Je suis en cours, etc.).